

La Région Île-de-France dédie 640 millions d'euros aux entreprises et à l'innovation

La Région Île-de-France a présenté un projet de budget supplémentaire de 1,3 milliard d'euros pour soutenir les acteurs économiques locaux. Et les entreprises sont, sans surprise, en première ligne.

Temps de lecture : minute

29 mai 2020

Voilà un plan de relance qui ne passera pas inaperçu. La Région Île-de-France a dévoilé jeudi le premier acte de ce qui doit être un vaste programme de relance économique post-crise. Ce sont ainsi pas moins de 1,3 milliard d'euros qui pourraient être mobilisés pour l'économie régionale, si le conseil régional approuve ce budget exceptionnel. Près de 700 millions proviendraient de lignes budgétaires réaffectées à la relance, tandis que la Région débloquerait 592 millions d'euros supplémentaires.

Dans le détail, 230 millions d'euros seraient consacrés à la lutte contre le chômage. Un soutien d'autant plus essentiel que le gouvernement a annoncé que, dès le 1er juin, le dispositif de chômage partiel ne sera pris en charge par l'État qu'à hauteur de 85%, les entreprises devant assumer les 15% restants. Le signal pour les employeurs qu'il est temps de relancer l'activité... mais qui pourrait déboucher sur des vagues de licenciements. Une partie de la somme servirait notamment à soutenir la plateforme Ensemble pour l'emploi, portée conjointement par LeBonCoin et StaffMe pour orienter les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion vers les métiers et les formations qui recrutent.

Parmi les autres axes majeurs, le pouvoir d'achat, la santé, la solidarité et la lutte contre les fractures hériterait de 190 millions d'euros, notamment par le biais d'une aide à l'équipement numérique - une proposition qui figure dans le programme Alternatives dévoilé cette semaine par France Digitale. Et 238 millions d'euros iraient à la relance écologique et au financement des transports. *"30 millions d'euros (seraient) attribués pour des transports innovants et écologiques avec un engagement fort pour financer le RER Vélo à 60 % (soit 300 millions d'euros à terme) et 4 millions d'euros pour l'installation de bornes publiques de recharge pour les voitures électriques en 2020, avec un objectif de 12 000 bornes pour 2023"* , précise la Région Île-de-France.



À lire aussi

France Digitale présente son plan de "réarmement technologique" de la France

Un prêt à taux zéro inspiré du PGE

Mais le volet principal de ce grand plan de relance concerne les entreprises et l'innovation : avec 640 millions d'euros, le secteur rafle la moitié de l'enveloppe globale. La Région prévoit ainsi de mettre en place

un "*prêt rebond à taux zéro*", inspiré du PGE mais encore plus flexible : de 10 000 à 300 000 euros, empruntés sur 7 ans maximum avec deux ans de différé. Un "*Fonds résilience*" pourrait également voir le jour afin de soutenir les indépendants, les professions libérales et les structures de moins de 20 employés. Ces deux mesures nécessiteraient à elles seules 506 millions d'euros.

L'innovation n'est pas en reste avec 24 millions d'euros qui lui seraient spécifiquement dédiés, avec un prisme anti-Covid évident. La Région Île-de-France prévoit ainsi de poursuivre le programme PM'Up Covid-19 afin de "*transformer les outils de production franciliens pour sécuriser les approvisionnements stratégiques régionaux*". Une dizaine de dossiers ont déjà été validés dans ce cadre et plus d'une centaine sont en cours d'analyse. Le chèque numérique, lui, serait également renforcé pour inciter les artisans et commerçants à effectuer leur transition numérique.

Le numérique, la cybersécurité et le quantique ne sont pas oubliés et bénéficieraient - avec l'agriculture mais aussi la construction - d'une ligne de crédit de 75 millions d'euros. Une manière de "*soutenir les filières stratégiques et d'avenir*", précise la Région.